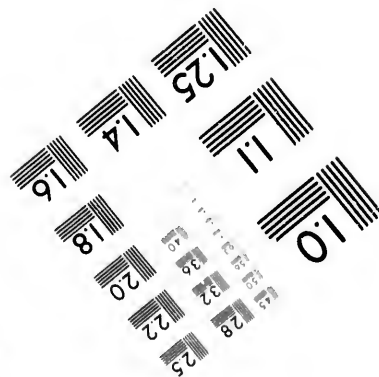
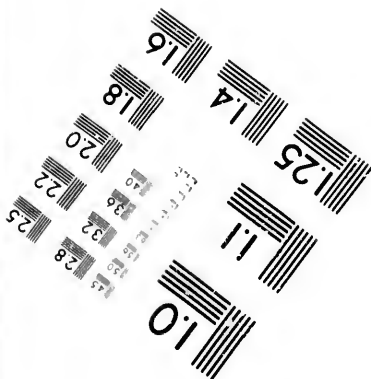
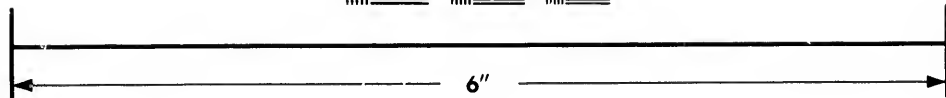
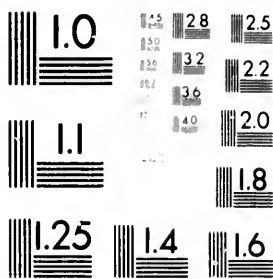


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14560  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**© 1981**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Spewthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

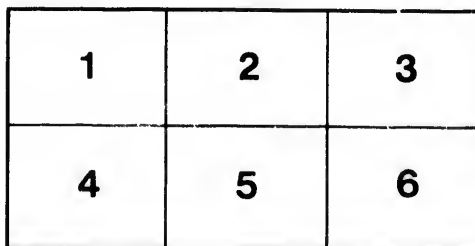
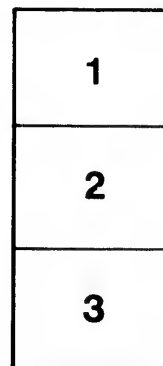
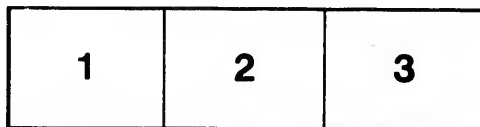
Library of the Public  
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives  
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata  
o

pelure,  
n à

*Compliments  
de  
G. A. Nantel.*

DISCOURS

SUR

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PRONONCÉ AU

CERCLE VILLE-MARIE

LE 5 JUIN 1893

Par L'HONORABLE G. A. NANTEL

COMMISSAIRE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



QUÉBEC

1893



500  
DISCOURS

SUR

# L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PRONONCÉ AU

CERCLE VILLE-MARIE

LE 5 JUIN 1893

Par L'HONORABLE G. A. NANTEL

COMMISSAIRE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



QUÉBEC

—  
1893

1893

(71)

88370



DISCOURS

SUR

# L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PRONONCÉ AU CERCLE VILLE-MARIE

LE 5 JUIN 1893

PAR L'HONORABLE G.-A. NANTEL,

COMMISSAIRE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

---

*Monsieur le Président,*

*Mesdames,*

*Messieurs,*

Ce n'est pas sans hésitation que j'ai accepté la tâche de venir causer avec vous ce soir des choses de l'Instruction publique dans la province de Québec; mais je tenais à rendre hommage aux efforts du prêtre dévoué qui est l'âme de votre société et aux succès de jeunes gens que l'on peut citer comme modèles à la classe studieuse de Montréal; car vous êtes de ceux qui comprennent qu'une fois les études collégiales terminées, il n'y a pas à rester les bras croisés, si l'on veut arriver à quelque chose dans le monde, il faut, au

contraire, redoubler d'efforts pour tirer parti des connaissances acquises dans nos établissements d'éducation.

Mais, l'avouerai-je ? malgré tout le plaisir que je ressens de me trouver en présence d'un auditoire aussi bienveillant que distingué, je suis loin de croire que je n'ai pas contracté un engagement téméraire. J'avais bien une idée des difficultés qui entourent un sujet aussi vaste et aussi délicat ; mais plus je l'étudie, plus je l'examine sous toutes ses faces, plus je reste confondu devant la grandeur de ma tâche ! Pourtant, à la suite de maintes lectures, je me croyais quelque peu familier avec les graves questions de l'éducation qui, de tous temps et chez tous les peuples, ont fait la préoccupation de l'homme public comme du plus modeste des citoyens.

De ces difficultés surgissant à chaque pas, m'est venue une crainte qui, je l'espère, messieurs, sera le *commencement de la sagesse*, au cours des remarques que je veux vous présenter.

En effet, c'est en approfondissant ce sujet que tout esprit sincère peut s'expliquer la réserve, la prudence, les hésitations des éducateurs de la jeunesse, quand on les met en face de ces nouveautés que des esprits, souvent bien disposés, mais parfois chagrins, peut-être superficiels, leur présentent de temps à autre comme une panacée capable de guérir tous les maux de l'humanité et de ramener l'âge d'or sur la terre.

Loin de moi donc l'idée de poser en réformateur d'un système d'éducation susceptible, sans doute, de perfectionnement, mais qu'on ne peut regarder comme radicalement défectueux, à moins de déchirer les plus belles pages de notre histoire, de révoquer en doute l'existence de cette phalange d'hommes qui ont illustré notre pays, de jeter dans l'oubli ces luttes mémorables soutenues avec tant de vaillance et de succès par des patriotes formés dans nos maisons d'éducation.

Est-il possible que ce système d'éducation soit resté étranger au développement de si nobles intelligences et à l'accomplissement de si grandes actions ? Je ne le crois pas.

Aussi bien ce système d'éducation destiné à sauver une province vaincue, délaissée par la noblesse et le capital, nos pères l'ont préféré tel qu'il est, dans son dénuement, à des institutions royalement dotées par le vainqueur, mais incompatibles avec nos aspirations religieuses et nationales.

Depuis la Conquête jusqu'à l'Union, l'éducation supérieure nous a été donnée par le clergé, par les séminaires de Montréal et de Québec, et par quelques autres collèges classiques fondés par le dévouement et la générosité d'humbles curés de campagne. L'Etat, durant cette époque, ne proposa rien qui fût acceptable à la masse de notre population : bien plus celle-ci eût regardé comme traîtres à la patrie les hommes qui eussent accepté l'or et les conditions des autorités civiles du temps pour établir un mode d'instruction publique dont elle ne voulait pas.

A l'époque critique de notre existence, le clergé, je le constate avec fierté, s'est chargé de l'éducation de notre peuple : c'était son droit, c'était son rôle, et nous lui en devons une reconnaissance inaltérable. Il n'a pas cessé, depuis, de se dévouer à cette grande œuvre, sans vouloir cependant la monopoliser, comme on l'en accuse injustement. Loin de là, l'histoire prouve que le clergé prêta main forte aux hommes d'Etat qui voulurent, malgré la résistance populaire, introduire le système scolaire dont nous jouissons aujourd'hui. C'est encore lui, ne l'oublions donc pas, qui a secondé le gouvernement dans la fondation des Ecoles normales, institutions destinées pourtant à recruter le personnel enseignant parmi les laïques.

Un grand homme d'Etat, en France,—et ce n'est pas un bigot celui-là,—a dit un jour : “ Toutes les destinées de notre

avenir sont entre les mains des curés de la campagne et des maîtres d'écoles". Thiers, ce jour-là, sans s'en douter, répondait à ceux qui aujourd'hui, dans notre pays, parlent avec un suprême dédain de l'éducation donnée par le clergé.

## I

Le clergé est, par la nature même de sa mission, essentiellement éducateur. Je ne dirai point qu'en dehors de lui il n'y a pas de place pour les laïques dans l'enseignement des sciences, des beaux-arts, des connaissances indispensables aux diverses carrières. Mais dès qu'il s'agit d'éducation proprement dite, ou si on le préfère, de la formation du caractère ; dès qu'il s'agit de préparer l'homme aux hautes fonctions de la vie, d'imprimer dans son cœur les nobles impulsions du dévouement, les vraies notions de l'honneur et du devoir, je dis que nulle classe n'est aussi apte que le clergé à s'acquitter de cette tâche.

" Qu'est-ce, en effet, que l'éducation, s'écrie Dupanloup, quelle est son idée tout à la fois la plus haute et la plus profonde, la plus générale et la plus simple ? Le voici :

" Cultiver, exercer, développer, fortifier et polir toutes les facultés physiques, intellectuelles, morales et religieuses qui constituent dans l'enfant la nature et la dignité humaine ; donner à ces facultés leur parfaite intégrité ; les établir dans la plénitude de leur puissance et de leur action ;

" Par là former l'homme et le préparer à servir sa patrie dans les diverses fonctions sociales qu'il sera appelé un jour à remplir, pendant sa vie sur la terre ;

" Et ainsi, dans une pensée plus haute, préparer l'éternelle vie, en élevant la vie présente.

" Telle est l'œuvre, telle est le but de l'éducation.

“ Tel est le devoir d'un père, d'une mère, lorsque Dieu les associant à sa Providence suprême, donne par eux la vie à de nobles créatures et les charge de continuer et d'achever cette tâche toute divine, en conduisant au bonheur, par la vérité et par la vertu, ces enfants qu'il associera lui-même un jour à sa félicité éternelle et à sa gloire.

“ Tel est le devoir des hommes qu'un choix honorable, une vocation supérieure, un dévouement généreux, associé à l'autorité, à la sollicitude paternelle et maternelle, tolle est la sainte mission des instituteurs de la jeunesse ; et cela partout et toujours chez les nations les plus civilisées et les plus savantes, comme chez les peuples moins éclairés et moins polis.

“ L'éducation privée comme l'éducation publique ; l'éducation la plus vulgaire aussi bien que l'éducation la plus haute ; l'éducation des filles comme celle des garçons : en un mot, l'éducation humaine n'est qu'à ces conditions et à ce prix. Autrement elle n'est pas. Telle est la loi de la nature et l'ordre imposé par la divine Providence elle-même.”

Voilà bien l'œuvre de l'éducation : œuvre essentiellement religieuse, et qui, par conséquent, ne peut être mieux confiée qu'à des hommes voués par leur état même à ce que ce grand éducateur appelait “ l'apostolat divin dans l'éducation.”

“ La véritable éducation a pour but principalement de former des hommes de bien, des hommes de tête, des hommes de foi, d'honneur et de courage, des hommes même de génie, s'il est possible, en un mot, des hommes capables de devenir, au besoin, des hommes de Dieu, des hommes de la Providence.” Or, qui mieux que le prêtre, voué par état même au bien de ses semblables, nous donnera ces hommes ?

L'éducation est l'objet essentiel qu'il faut poursuivre ; l'instruction ne vient que parmi les moyens mis en œuvre pour arriver au but. C'est ainsi que l'ont entendu les éduca-

teurs des siècles anciens ; c'est ainsi que l'entendaient Montaigne, Fénelon, Rollin et Dupanloup ; c'est ainsi que l'entendent encore, *res miranda !* les auteurs des derniers programmes de l'école française dite progressiste, qui a entrepris la réforme de l'enseignement à tous ses degrés. Tous veulent commencer par former le caractère, par développer les facultés de l'esprit et du cœur, et fortifier la volonté. Ils ajoutent à cette formation première les ressources de l'instruction, qui peut être classique ou professionnelle, suivant les diverses carrières auxquelles les jeunes gens se destinent. Tous s'accordent également à nous dire qu'il ne s'agit pas, principalement dès le bas âge, de mettre beaucoup de science dans la mémoire des jeunes gens, mais d'y inculquer des principes sains, des notions justes, des impressions vives du beau, du vrai et du bon.

“ Platon, Xénophon, Quintillien, a écrit Jules Simon, ont dit qu'une bonne éducation ne consiste pas à charger la mémoire de l'enfant et à y verser la science comme dans un entonnoir, mais à développer et à discipliner ses facultés.

“ Son éducation est achevée non quand il obéit doucement à une règle imposée, mais quand il connaît bien son devoir et met son bonheur à le remplir ; son instruction, non quand il a amassé une ample quantité d'opinions toutes faites, mais quand il s'est accoutumé à aimer le travail naturellement et rendu capable d'y réussir.

“ Vivre, c'est vouloir, et même, en un sens, penser, c'est vouloir ; élever un enfant, en faire un homme, c'est éclairer et fortifier sa volonté.”

Le même Jules Simon, ancien ministre de l'Instruction publique, et en 1890, président de la “ Commission pour étudier les améliorations à introduire dans le régime de l'Instruction publique et de l'enseignement secondaire,” dit encore : “ L'enseignement secondaire appelle des réformes, on

le voit, on le sent. L'effondrement de ces dernières années a achevé une démonstration qui était déjà faite pour les clairvoyants..... Or, qu'est-ce que réformer les collèges ? C'est substituer l'éducation à l'entraînement ; c'est faire la guerre à cette éducation passive qui déshabitue les enfants de penser en les tenant pendant dix années à écouter, à copier et à réciter."

Duruy, qui fut longtemps ministre de l'Instruction publique en France, dit un jour une parole qui fut accueillie par un applaudissement universel : " Il faut faire des hommes et non des bacheliers."

" Cette éducation, enseigne Jules Simon, en parlant de l'éducation classique donnée en France, ne mérite pas d'être ainsi appelée, abaissée à n'être qu'une préparation, un bourrage qui tend uniquement à faire un élève de Saint-Cyr ou de l'Ecole polytechnique, à gagner tant bien que mal un diplôme de bachelier, qui ne vise que cela, qui sacrifie tout à cet objet, non seulement ne grandit pas l'élève qui réussit, mais elle perd celui qui échoue." Pourtant, Dieu sait si en France on a bourré les programmes de mille connaissances pratiques que l'on avait crues d'abord indispensables et que maintenant l'on jette aux orties comme bagage inutile, encombrant, même nuisible.

M. Bourgeois, l'un des derniers ministres de l'Instruction publique n'est pas moins explicite. Il parle de l'éducation en France comme le ferait ici le plus modeste de nos supérieurs de collège, à la suite des Rollin et des Dupanloup.

Il veut modifier l'éducation dans son pays. Et pourtant, la France n'a pas été soumise, que je sache, à l'accaparement des calotins depuis un quart de siècle. Elle jouit d'institutions qu'on peut appeler démocratiques, et les instituteurs de la jeunesse sont tout ce qu'il y a de plus laïques laïcisant. Et M. Bourgeois n'est pas satisfait pourtant ; il exige des réfor-

mes tout comme on pourrait le faire dans le pays le plus arriéré du monde, disons, par exemple, dans la province de Québec, où l'on ne sait *ni lire, ni parler, ni écrire*.

“ La réforme, dit-il, à la date du 5 juillet 1890, la réforme qu'il s'agit de mettre à exécution touche à l'*éducation tout entière* sous ses trois aspects : l'éducation de l'intelligence, l'éducation du corps, l'éducation de la volonté. Avant tout, on s'est préoccupé d'établir entre ces trois parties de l'éducation un juste équilibre ; notre régime scolaire tendait à rompre cet équilibre nécessaire au profit trop exclusif de la culture intellectuelle. Non seulement l'instruction y était considérée, ce qui est de droit, comme une partie essentielle et le principal moyen de l'éducation générale, mais, à force de réclamer des soins, elle y devenait en fait l'unique moyen et le tout de l'éducation. Nous serions donc inexcusables d'en rester là. Si l'éducation donnée dans nos collèges et dans nos lycées a pour objet, aujourd'hui plus que jamais, de *faire des hommes*, rien de ce qui est de l'homme ne doit lui être étranger.”

Après avoir parlé de l'importance des exercices physiques, il ajoute :

“ Il (le Conseil supérieur) a voulu par-dessus tout que les questions de discipline morale reprissent dans les préoccupations des maîtres, à tous les degrés, la place qui leur est due, c'est-à-dire la première ; il a pensé enfin que l'Université aura rempli toute sa tâche quand les jeunes gens sortiront de ses mains avec un corps robuste et assoupli, une instruction solide et un jugement sain, une volonté droite et maîtresse d'elle-même.”

Ailleurs il dit encore : “ La simplification des programmes, exigée d'abord par les nécessités de l'éducation du corps, ne l'était pas moins par l'éducation même de l'esprit, mise en péril par la surcharge du savoir. Pendant une certaine



période il n'a pas été exagéré de dire que dans les programmes de l'enseignement secondaire, le savoir et l'intelligence, l'instruction et l'éducation, se trouvaient pour ainsi dire en conflit. Il semblait que pour constituer ces programmes, on se fût posé cette unique question : quel est le savoir le plus utile ? Et, sans doute, parce qu'on n'avait pas pu se décider à choisir entre tant de savoirs utiles, tous également patronnés par ceux qui en ont fait leur spécialité scientifique, on a entassé dans les programmes toute espèce de savoirs. L'expérience faite nous a prouvé que la question de l'enseignement secondaire, posée en ces termes, était mal posée ; que le meilleur fruit de cet enseignement n'est pas tant la somme de savoir acquis que l'aptitude à en acquérir davantage, c'est-à-dire le goût de l'étude, la méthode de travailler, la faculté de s'assimiler ou même de découvrir, et que, pour mesurer les progrès de l'élève à la sortie du lycée, il y a moins à considérer l'espace parcouru que le mouvement qu'il a pour aller plus loin."

Et après avoir dit que les capacités intellectuelles de l'enfant demeurent aujourd'hui ce qu'elles ont été de tout temps, tandis que la somme de science acquise s'accroît de siècle en siècle, il tire cette conséquence, que désormais, pour tous ceux qui auront à faire des programmes en vue d'un enseignement qui doit être général sans doute dans ses principes, mais non pas encyclopédique dans sa matière, *le commencement de la sagesse sera de permettre d'ignorer.* "

"C'est d'après ces principes qu'on a choisi et mesuré la matière du programme, sans chercher précisément quels sont les genres de savoir les plus utiles en eux-mêmes, mais avant tout quels sont les plus utiles par leur vertu éducatrice et comme discipline de l'esprit."

J'ai cherché partout et j'avoue n'avoir pas trouvé dans ces programmes, dressés par un esprit essentiellement libéral, ni

la clavigraphie, ni la calligraphie, ni la sténographie ; au contraire, j'ai trouvé que l'enseignement des langues mortes et des littératures anciennes garde naturellement *la première place*, tout comme dans nos collèges les moins avancés.

Nos collègues, dirigés par le clergé, n'ont pas atteint, peut-être, ce degré de perfection auquel visent les rares esprits d'élite de notre chétive patrie, mais je crois qu'ils donnent, au moins à ceux qui veulent en profiter, des principes aussi solides de saine éducation que les établissements de ce genre dans tous les pays.

Par malheur on est toujours porté à confondre l'éducation avec l'instruction, ce qui est la cause de bien des malentendus regrettables, faciles à écarter si l'on s'entendait mieux sur le sens précis des mots.

L'éducation, c'est le but que l'instituteur doit se proposer ; l'instruction n'est que le moyen d'arriver à ce but, et certes pas toujours le moyen le plus important, dit Dupanloup. "Ce n'est pas seulement un moyen d'éducation auquel on a donné une interprétation excessive ; c'est un moyen dans lequel on a fait consister l'œuvre tout entière."

"Chose étrange, continue-t-il, c'est l'instruction seule qui a pris depuis un demi-siècle, chez un grand peuple, le nom et la place de l'éducation : l'éducation et l'instruction sont deux choses parfaitement distinctes.

"L'éducation développe les facultés, l'instruction donne des connaissances ; l'éducation élève l'âme, l'instruction pourvoit l'esprit ; l'éducation fait l'homme, l'instruction fait le savant ; l'éducation est le but, l'instruction n'est qu'un des moyens.

"L'éducation est donc singulièrement plus haute et plus profonde et plus étendue que l'instruction. L'éducation embrasse l'homme tout entier, l'instruction, non, et cependant parmi nous depuis cinquante ans l'instruction est tout, l'éducation n'est rien.

“ Pour l'instruction : 1<sup>o</sup> l'éducation morale et religieuse est entièrement négligée ; 2<sup>o</sup> bien plus, l'éducation intellectuelle elle-même est le plus souvent manquée..... On prétend donner des connaissances, puis, que les facultés se développent ou ne se développent pas à leur occasion, que l'esprit s'élève ou non, on ne s'en inquiète guère ; c'est ce qu'on abandonne aux dispositions individuelles plus ou moins heureuses, au travail ou à la paresse de chaque enfant.....

“ Mais cette fin même qu'on se propose, l'instruction, y arrive-t-on ?

“ Non, c'est impossible. Que peut-on faire en effet à un âge où l'on est pas encore capable d'apprendre. Pour que l'instruction pût être vaste et solide, il faudrait que l'esprit eût été rendu capable d'apprendre, c'est-à-dire eût été préparé par une forte éducation. Jusque-là l'instruction proprement dite ne peut être que médiocre, et si elle ne l'est pas, si on la multiplie, si on l'exagère, elle n'instruit pas, elle charge l'esprit, elle n'élève pas les facultés, elle les écrase, elle les ruine.....

“ A la fin de son éducation un jeune homme sera parfaitement élevé, intellectuellement parlant ; son éducation intellectuelle sera excellente, non pas s'il est très instruit mais s'il est très capable de s'instruire. Je dis plus ; s'il est très instruit je suis tenté de le plaindre : il sera probablement incapable de s'instruire davantage ”.

C'est pour cela qu'il ne faut pas sacrifier l'éducation à l'instruction. Or, si dans tout notre système, l'éducation prévaut, l'éducation dans la famille, l'éducation dans les collèges, il est impossible que notre système soit vicieux, puisque notre pays est imprégné de l'idée religieuse, qu'elle domine partout, au foyer domestique, comme sur les bancs de l'école. C'est cette idée religieuse, chassée de l'instruction officielle en France, que l'on veut remplacer on ne sait trop comment

mais en vain ; aussi, que de tâtonnements, que d'insuccès ; que de changements dans les programmes, que de théories ardemment acceptées et piteusement abandonnées. L'idée fondamentale de l'éducation est disparue, voyez-vous, et on ne la retrouvera pas tant qu'on la cherchera seulement dans les programmes de ministres de l'Instruction publique, qui rejettent l'action de la religion en cherchant à se rattrapper sur l'importance du point d'honneur, ou sur les résultats follement attendus de l'enseignement utilitaire.

Un ministre de l'Instruction publique a dit, sous la monarchie de 1830, qu'à l'égard de l'éducation, dans les meilleurs collèges, les efforts même des plus éclairés n'ont qu'une puissance bornée, que ce n'est pas le collège mais la famille qui commence l'éducation, que c'est la société qui l'achève.

De son côté, De Maistre a dit en parlant de l'éducation : " Ce qu'on appelle l'homme, c'est-à-dire l'homme moral, est peut-être formé à dix ans, et s'il ne l'a pas été sur les genoux de sa mère, ce sera toujours un grand malheur. Rien ne peut remplacer cette éducation. Si la mère surtout s'est fait un devoir d'imprimer profondément sur le front de son fils le caractère divin, on peut être à peu près sûr que la main du vice ne l'effacera jamais ". De Maistre disait vrai, profondément vrai.

La mère a le cœur qui se donne à l'enfant, l'entoure de tous les soins pour le garer du danger. Elle possède cette volonté ferme et éclairée qui, ne s'égarant pas à la recherche de vaines grandeurs, concentre toutes les actions de sa vie sur l'avenir de son enfant.

L'honneur ceint votre front, femmes canadiennes, et cet honneur vous voulez qu'il se perpétue chez votre enfant. Le dévouement marque chacun de vos jours et ce dévouement vous l'imprimez par vos exemples dans le cœur de votre fils auquel vous apprenez qu'il ne faut pas vivre pour soi seul,

mais pour les siens, que se dépenser pour leur bonheur c'est vivre deux fois, de sa vie propre d'abord, et de la vie des heureux que l'on fait.

La religion inspire votre conduite, le dévouement réchauffe votre cœur et votre intelligence éclairée par l'instinct maternel vous trompe rarement sur ce qui peut faire des hommes de vos enfants et donner à la patrie de braves citoyens.

Votre langage qui est celui du foyer, votre fils le parlera pieusement. C'est le premier qui frappe son oreille et ce sera le dernier qui s'effacera de sa mémoire. En faisant l'œuvre de la première éducation, vous travaillez à la grandeur de la patrie, mieux que les plus habiles professeurs, et la patrie reconnaissante dépose à vos pieds le témoignage de sa profonde gratitude que des quolibets d'un genre douteux ne viendront jamais amoindrir dans nos cœurs.

## II

L'éducation domestique, même sans le secours de l'instruction serait suffisante s'il ne fallait pas dans le monde exercer des professions spéciales ; car s'il y a une éducation essentielle qui forme l'homme avant tout et le prépare de loin à toutes les éventualités de la vie, il doit y avoir pour chacun une éducation spéciale et professionnelle qui forme aussi le citoyen et le prépare à servir sa patrie dans les diverses fonctions qu'il peut avoir à remplir.

De là, Dupanloup distingue-t-il avec raison : 1<sup>o</sup> l'éducation populaire pour les professions ouvrières et agricoles ; 2<sup>o</sup> l'éducation intermédiaire pour les professions industrielles et commerciales ; 3<sup>o</sup> la haute éducation littéraire pour les fonctions supérieures de la société et notamment pour ce qui se nomme les professions libérales.

Sur ces diverses éducations viennent se greffer diverses instructions adaptées aux différentes classes de la société. C'est de ces diverses instructions que je veux traiter maintenant.

Nous devons distinguer dans notre Canada français : 1<sup>o</sup> l'instruction universitaire ou supérieure, pour me servir des termes usités en France ; 2<sup>o</sup> l'instruction secondaire subdivisée en instruction classique et en instruction technique ou spéciale ; 3<sup>o</sup> l'instruction intermédiaire, savoir, l'instruction commerciale ; enfin, 4<sup>o</sup> l'instruction primaire qui prépare à toutes les autres.

L'instruction universitaire se donne pour les Franco-canadiens à l'université Laval, à Québec, et dans sa succursale de Montréal ; université fondée par le clergé, soutenue par le clergé ou à peu près, alimentée par les élèves qui paient de très minces contributions. C'est à peine si l'Etat aide d'une faible subvention au maintien de cette splendide institution, qui ferait honneur à n'importe quel pays. Par malheur le professorat chez nous n'a toujours été qu'une affaire de bon vouloir et de dévouement, pendant que partout ailleurs en Europe, aux Etats-Unis, à Ontario, et, même à nos côtés, dans cette université McGill, si prospère, si florissante, grâce aux dons des particuliers, l'enseignement supérieur est une carrière régulièrement organisée et rémunératrice. Les professeurs chez nous sont obligés en général de se livrer au pénible exercice de leur profession pour assurer l'existence de leur famille, et ils ne peuvent donner à l'instruction de la jeunesse que juste le temps qu'ils peuvent soustraire à leurs autres occupations.

En France et dans quelques autres pays, l'Etat et les grandes villes pourvoient à l'existence des universités ; en Angleterre, aux Etats-Unis, ces institutions doivent leur vie dans une large mesure à la générosité particulière de riches

citoyens. Comment ne pas regarder sans surprise les sommes fabuleuses que des particuliers ont léguées à la fondation d'universités américaines ou de chaires universitaires déjà enrichies par l'Etat de domaines territoriaux qui ont atteint parfois une valeur incroyable ? Chez nous, catholiques, rien de tel ; ce que nous avons, nous le devons uniquement à l'initiative et à la générosité du clergé dont les ressources sont nécessairement limitées.

Malgré tous ces désavantages, nous pouvons affirmer qu'à la suite de fortes études collégiales, nos jeunes gens brillent dans l'exercice de leur profession. Mais s'il arrive que les contribuables ou l'Etat ne soient pas satisfaits des résultats obtenus, il ne reste qu'une chose à faire aux contribuables ou à l'Etat, c'est de s'imposer les sacrifices nécessaires à la fondation des chaires d'enseignement public. Mais, n'ayez crainte, on n'en fera rien, sans qu'on cesse pour cela de reprocher au clergé son insuffisance quand lui seul est à la tâche et que les citoyens se croient exempts de contribuer au soutien de l'instruction universitaire. Car enfin pourquoi toujours accuser notre clergé si l'on n'est pas prêt à prendre sa place ou à faire mieux ?

Québec n'a rien à envier aux autres cités de l'Amérique relativement à ce qu'on appelle quelquefois l'outillage universitaire. A Montréal, beaucoup reste à faire ; toutefois si le clergé, à bout de patience et de ressources, prenait le parti de s'abstenir, je demande qui le remplacerait ? Que le Montréal français et catholique réponde à cette question.

Le jour où se fera le divorce entre l'Eglise et l'Etat, dans les matières d'instruction publique,—je souhaite que ce jour ne vienne jamais—l'inventaire de la Communauté ouvrira les yeux des gens qui se font aujourd'hui les censeurs du clergé. Quoiqu'on en dise, l'Eglise ne possède pas le monopole de l'enseignement supérieur dans ce pays, elle ne prétend pas

l'avoir, elle ne tient pas à l'exercer, et l'Etat est toujours resté libre de faire ce qu'il a voulu pour l'avancement de l'instruction publique dans toutes ses branches, et à tous les degrés. Que l'Eglise, un jour ou l'autre, en vienne à ne s'occuper que de l'éducation des lévites, et laisse à d'autres le soin d'enseigner la littérature et les sciences, l'Etat ne sera pas lent à s'apercevoir de ce qu'il en coûtera à son budget pour fonder et maintenir des institutions capables de figurer à côté de celles que l'on parait envier à nos voisins des Etats-Unis et d'Ontario. Pour ma part, après avoir suivi les différentes phases de notre développement scolaire, examiné les faits le plus consciencieusement possible, je suis forcé d'avouer que l'Eglise catholique a des droits incontestables à notre éternelle reconnaissance pour les bienfaits de l'instruction qu'elle n'a cessé de nous prodiguer.

Une seule institution a été fondée et maintenue par l'Etat pour donner l'enseignement supérieur technique et professionnel : c'est l'Ecole polytechnique de cette cité.

Ses succès sont incontestables. Ses élèves sont brillants, on les reconnaît facilement à leur culture intellectuelle. Mais ont-ils tous répondu aux espérances que cette institution avait placées au cœur de leurs parents et des amis de l'éducation ? Oui, quant aux succès qui ont couronné leurs études. Mais si l'on considère les succès dans les diverses carrières qu'ils ont embrassées par la suite, la réponse peut n'être pas aussi affirmative.

On voulait des ingénieurs de ponts et chaussées, de chemins de fer, de mines ; on voulait des architectes, des géomètres, des arpenteurs, etc. Nous avons eu tout cela, mais par malheur, l'emploi n'a pas toujours été facile à trouver et les offres de service ont excédé les besoins. Aujourd'hui, il est aussi difficile, sinon davantage, de se frayer un chemin dans ces diverses carrières que dans les professions libérales



proprement dites. On n'attribuera pas ce résultat à la faiblesse des études : ce qui serait une proposition démentie par l'évidence. N'oublions pas que plusieurs de nos jeunes gens les plus distingués, après avoir brillamment complété leurs études en Europe, éprouvent beaucoup de difficulté à se procurer un emploi lucratif et permanent. La position faite aux élèves de l'Ecole polytechnique est due à notre état social et économique, à nulle autre cause. Les grandes industries, les grandes entreprises de chemins de fer, d'aqueducs et d'éclairage sont en général entre les mains de compatriotes qui tiennent, et je ne puis les en blâmer, à employer leurs nationaux de préférence aux nôtres, tout compétents, tout honorables qu'ils peuvent être.

### III

Je passe maintenant à l'enseignement classique dont on a tant parlé depuis quelque temps.

Tout le monde connaît notre système d'instruction classique, celui-là auquel on reproche avec tant d'acrimonie de n'être pas à la hauteur des besoins de la génération actuelle.

Cet enseignement a pour but de préparer aux professions libérales et à l'exercice des fonctions sacerdotales. Il consiste, encore une fois, non à faire des savants, mais à faire des hommes. On admet sans conteste cette vérité, et j'ai cité assez d'autorités indiscutables venant de tous les âges, de toutes les écoles, de toutes les nuances religieuses et philosophiques, de penseurs sacrés comme d'écrivains profanes, pour pouvoir dire que sur ce point tout le monde est d'accord.

“Il faut former des hommes et non des bacheliers.”  
(Duruy.)

“Il vaut mieux être un homme qu'un habile homme,”  
(Jules Simon) qui ajoute : “C'est encore en prenant pour

étoile le vrai, le beau et le bien qu'on se fait une carrière honorée. Telle est la forte éducation qui nous prépare à penser grandement, agir virilement et non à gagner des sacs d'écus."

Or, aujourd'hui, on demande la réforme de nos études classiques ; on en veut spécialement, si je comprends bien, aux langues mortes, on signale des lacunes à l'endroit des études pratiques, comme l'anglais, la clavigraphie, la calligraphie et la sténographie.

Voici la question, si je ne me trompe :

Notre enseignement classique, le seul qui ait été suivi régulièrement depuis l'existence de la colonie, a-t-il failli à sa tâche ou à sa mission qui a été celle de donner des hommes à la patrie ? Je dis non.

Autrefois cet enseignement était strictement classique, tel que l'entendaient les recteurs des pensionnats tenus par les Jésuites et M. Olier, fondateur de Saint-Sulpice ; tel que l'entendaient aussi les anciennes universités de France, si l'on en croit le " Traité des Etudes " de Rollin.

Depuis quelques années, un certain nombre de nos collègues ont cru devoir modifier leur enseignement et adopter en partie ce qu'on appelle la bifurcation du cours des études. Or, les résultats ont-ils jusqu'à présent justifié cette innovation ? Qui peut le prétendre avec connaissance de cause et preuves à l'appui ? S'il faut ajouter foi aux récits de nos réformateurs, il y aurait eu, depuis une vingtaine d'années, affaiblissement général dans le niveau des études. La fameuse bifurcation serait-elle étrangère à cette décadence, si elle existe ?

Quoiqu'il en soit, il n'y a qu'une manière de juger l'œuvre de nos collègues : c'est d'en considérer les résultats. Dire qu'ils n'ont pas fourni à la religion et à la patrie les hommes qu'il leur fallait pour faire triompher une cause que tant de pré-

visions humaines avaient crue désespérée, c'est infliger un démenti à l'histoire et calomnier nos historiens. A moins que ces derniers soient des imposteurs, on est forcé d'admettre que les Bédard, les Taschereau, les Papineau ne sont pas des personnages imaginaires. Est-il possible de prétendre que Lafontaine, Morin, Cartier, Chauveau, Cauchon, Garneau, Ferland, Crémazie, Duval, Dorion et toute cette pléiade qui honore le Canada et illustre la province de Québec, n'ont jamais été que des héros de la fable ? Je vous le demande, avons-nous à rougir des Canadiens-français qui siègent à la Société Royale ? Ne croyez-vous pas que MM. Chapleau, Laurier et Routhier peuvent figurer à côté des orateurs formés dans les *high schools* ?

Et parmi ceux que l'avenir attend encore ; ces jeunes gens tout frais sortis du collège classique, ne les voyons-nous pas lutter avec succès, même dans les universités anglaises ? Si je ne me trompe, c'est l'un des nôtres, messieurs, qui vient de remporter les premiers honneurs dans le dernier concours de McGill.

Mais, dit-on, nos jeunes gens végètent jusqu'à ce qu'ils aillent s'éteindre souvent dans les emplois les plus modestes et les plus ingrats. C'est vrai et cela pour deux raisons : 1<sup>o</sup> Le manque de travail et d'énergie chez un bon nombre, leurs excès, leur apathie ; 2<sup>o</sup> L'encombrement dans les carrières qui, du reste, n'est pas plus considérable pour les professions libérales que pour les professions commerciales et industrielles.

On n'enseigne pas l'anglais, dit-on encore, langue indispensable pour réussir dans le monde.

J'admets la nécessité de l'anglais dans cette province, mais je n'admets pas que nos collèges manquent à leur devoir sous ce rapport. Ils font consciencieusement ce qu'ils peuvent faire. Mais est-il un seul de nos collèges où les élèves s'effor-

cent d'apprendre l'anglais et s'y livrent avec application ? Et faut-il tant les blâmer, après tout, de cette force d'inertie qu'ils opposent à l'anglification de notre race ?

On me dispensera de parler de clavigraphie, de calligraphie, de sténographie, etc. Je n'ai jamais pu comprendre comment des personnes sérieuses ont fait de ces connaissances, utiles mais très faciles à acquérir dans n'importe quelle école spéciale, la base de réformes qu'elles réclament aujourd'hui pour sauver le pays de l'ignorantisme, peut-être même de la barbarie.

Une dernière réponse, victorieuse je crois, à nos fougueux réformateurs, c'est qu'ils demandent de nous ce qui ne se fait pas chez les autres : une instruction classique *pratique*, c'est-à-dire qui serait en même temps commerciale, industrielle et technique.

Les auteurs les moins suspects condamnent cette méthode.

En Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis, où l'on étudie le grec et le latin, même dans certaines écoles primaires, en France, partout, en un mot, on enseigne le latin et le grec tout comme dans nos collèges classiques.

Jules Simon soutient que ce serait un véritable crime que de supprimer l'étude des langues anciennes ou même d'en diminuer l'importance, et la raison qu'il en donne, c'est que "les civilisations grecque et romaine sont la forme la plus parfaite du développement de l'esprit humain ; qu'on ne saurait renoncer à les étudier dans leur propre langue et à recevoir directement de tant de maîtres incomparables les plus hauts éléments de l'art, de la morale et de la logique."

Léon Bourgeois, après avoir dit que l'enseignement secondaire n'a spécialement en vue aucune profession, mais qu'il permet de les aborder toutes avec un fond de santé intellectuelle et morale qui seule permet d'exceller dans chacune d'elles, ajoute : " l'étude des langues anciennes doit donc, dans

l'enseignement secondaire, se subordonner à ces idées essentielles. Il ne s'agit pas de faire des latinistes, des hellénistes de profession ; on demande seulement au grec et au latin de contribuer pour leur part à l'éducation générale de l'esprit." Et il formule dans ses instructions aux professeurs de l'enseignement secondaire classique, un programme d'études que n'importe lequel de nos supérieurs de collège pourrait adopter sans hésitation, si ce n'est peut-être qu'il retrancherait sur le grec et sur le latin. Tout y est réglé essentiellement comme chez nous, et la durée de l'étude et la durée des classes.

Ce qu'il voudrait perfectionner c'est le cours de gymnastique. Nos institutions ne le veulent pas moins, mais je doute qu'elles aient pu réussir jusqu'à présent d'une manière satisfaisante.

Cet insuccès s'explique assez quand on songe que le tempérament français n'a jamais élevé l'importance de la gymnastique au même niveau que l'ont fait les Anglais, les Allemands et les Américains.

La gymnastique en France, a commencé à avoir de l'importance après 1830, mais elle n'a jamais eu de bien nombreux ni de bien puissants partisans, dit Jules Simon. " Tout le monde avoue qu'on a raison de prêcher la gymnastique, mais on en reste là."

Il ne faut donc pas être trop sévère pour nos collègues si, jusqu'à présent, ils n'ont pu réussir autant qu'ils l'auraient voulu, quand on voit un pays comme la France aussi arriéré sous ce rapport.

Encore quelques mots pour terminer ce sujet si important de l'instruction classique.

Nos enfants sortent ignorants du collège, dit-on, ils n'y ont rien appris et ils sont impropres à tout quand ils tombent au milieu des luttes de la vie.

Messieurs, ne défigurons pas ainsi les enseignements de

l'expérience que chaque jour nous fournit. Ceux qui travaillent au collège réussissent, et ceux qui travaillent dans le monde réussissent également.

A ce propos, je lisais un trait fort piquant dans le livre de Jules Simon sur la Réforme de l'enseignement secondaire. Charlemagne, rapporte-t-il, après avoir fondé l'École du Palais, part pour Rome. Il trouve à son retour que les jeunes seigneurs n'ont pas travaillé, que leurs devoirs, qu'il se fait remettre, sont pitoyables ; les écoliers pauvres, au contraire, ont pris leur tâche au sérieux ; l'empereur les fait mettre à sa droite : " je vous donnerai," leur dit-il, " de bons bénéfices, des évêchés ".

C'est encore la même chose : ceux qui travaillent obtiennent de bons *bénéfices*, même des évêchés. Mais que de jeunes gens, venant des villes principalement, ne travaillent pas ; aussi, n'ont-ils ni évêchés ni bénéfices ! et trouvent-ils si inférieure l'éducation qu'ils ont reçue parce qu'elle n'a pu réussir à leur faire gagner un pain qui ne s'acquiert et ne s'acquerra toujours qu'à la sueur du front.

Aujourd'hui, c'est un peu chez nous comme du temps de Charlemagne ; les pauvres travaillent consciencieusement par suite, je le dirai hautement, de l'éducation domestique qu'ils reçoivent, et aussi par suite du besoin et de la nécessité, mère de l'industrie. Les plaintes viennent des grandes villes surtout, et au sujet des enfants gâtés trop souvent dans le sein des familles à l'aise. Ces insuccès sont cause qu'on accuse trop à la légère les professeurs d'ignorance et d'incurie, quand, après tout, ils ne sont coupables que d'un tort qui est de ne pas avoir pu mettre des cœurs courageux là où on s'était appliqué à déposer les germes d'une vie commode et indolente.

Notre éducation classique est bonne en elle-même dans ses traits généraux. Qu'elle ait besoin de perfectionnement, je ne

le nie pas. Aucune œuvre humaine n'est parfaite ; qu'elle ait besoin d'ajouter plus d'exercice au corps, plus de gymnastique ; disons-le aussi, plus de tenue dans le maintien et des notions plus mâles, plus viriles dans la discipline, dans le caractère, à la façon de ce qui se fait en Angleterre et en Allemagne, j'en conviens volontiers. Mais c'est là un besoin qui se fait sentir en maints pays et qui ne saurait nous engager à condamner comme essentiellement faux et vicieux notre système général d'enseignement.

Dans un système général d'éducation, tout doit être compensé, équilibré suivant les besoins et les circonstances d'un pays. Nous souffrons de la pléthore professionnelle, j'en conviens de grand cœur, et je dirai encore une fois, la faute n'est pas tant à nos maisons d'éducation elles-mêmes qu'à notre état social. Les pères de familles n'apprécient pas suffisamment les avantages matériels qui ne font jamais défaut dans l'exercice des métiers et dans la culture des champs : deux branches de l'industrie humaine où ils devraient pousser leurs enfants, sans trop se préoccuper des chances de la fortune ; mais le malheur est que l'on veut pour ses enfants une existence trop facile : ce que l'on croit ne pouvoir trouver que dans l'exercice des professions libérales.

Je n'accuse pas notre éducation, j'accuse notre société, ses mœurs, ses goûts, ses envies de vivre et de voir vivre les enfants facilement, envies qui conduisent à tant de ruines physiques et morales.

Ce fait de l'encombrement des professions a été bien compris dans les Etats-Unis, et depuis un certain nombre d'années, on s'est pris à fonder des institutions d'arts appliqués aux métiers et d'agriculture, institutions puissamment dotées, qui fournissent à l'industrie, aux métiers et à l'agriculture des hommes non seulement capables d'un travail manuel, mais encore capables de se mettre au courant des progrès et des besoins de chaque jour.

Avant de passer à l'instruction intermédiaire qui comprend les écoles commerciales et industrielles, je désire dire quelques mots de nos écoles normales, dont le rôle a tant d'influence sur l'application de notre système d'instruction publique.

L'enseignement qu'on y reçoit est tout aussi imprégné de l'idée religieuse que l'enseignement donné dans nos collèges classiques, et à ce titre on ne saurait redouter leur influence dans l'accomplissement des hautes fonctions auxquelles se destinent les instituteurs formés dans les écoles normales. Ces derniers ne sont pas des représentants du laïcisme comme on le dit, pour employer un mot qui n'a pas sa raison d'être ici, car il n'y a pas d'écoles sans Dieu chez nous, il n'y a pas d'écoles strictement laïques. Le prêtre est le visiteur de toutes nos écoles, et rien ne s'y fait d'important pour la morale et l'enseignement religieux, je dirai même pour l'enseignement des connaissances profanes, sans l'assentiment du curé.

L'éducation intermédiaire fournie par nos communautés religieuses ne laisse guère à désirer dans les grands centres, mais il faut l'avouer, les vocations manquent aujourd'hui d'une manière très notable, ce dont conviennent volontiers les supérieurs de ces maisons ; par conséquent les sujets propres à l'enseignement font défaut pour les localités d'une moindre importance. Il faut donc alors de toute nécessité recourir à l'élément laïque. Par malheur, la carrière du professeur laïque est ingrate, et à cause de cela nos écoles normales n'ont peut-être pas eu les résultats pratiques que nous étions en droit d'en attendre.

Ici encore les partisans de l'enseignement par l'Etat, auraient un beau rôle à jouer en engageant qui de droit à trouver les moyens de payer raisonnablement les instituteurs, et de créer ainsi la carrière du professorat populaire en la plaçant au-dessus de toutes les misères de l'instabilité.



IV

Au sujet de l'instruction commerciale que j'aborde maintenant, je suis surpris d'entendre les plaintes qui viennent de certains quartiers. On dirait qu'elle fait complètement défaut dans notre province et que les jeunes gens ne peuvent se trouver d'établissement convenable pour y puiser l'instruction qu'il faut dans les affaires.

Si je ne me trompe, nous avons pourtant dans toutes nos principales villes, dans certains villages même, autant de collèges commerciaux, d'écoles académiques ou modèles tenues par des instituteurs brevetés et des religieux, que nous pouvons désirer dans un pays où le commerce ne peut être et ne sera jamais le fait du plus grand nombre. A Montréal, des laïques formés à l'Ecole normale et dont on n'a jamais mis en doute ni le zèle ni la compétence, dirigent des écoles où, suivant un programme varié, on enseigne tout ce qui s'enseigne à Ontario et aux Etats-Unis, depuis les éléments jusqu'aux degrés les plus élevés de l'enseignement commercial et industriel. Sans doute les sciences, comme la chimie, les mathématiques et la physique, n'y sont pas enseignées à un degré supérieur, mais ces sciences ne sont nécessaires qu'aux spécialistes, qui peuvent les acquérir à l'Ecole polytechnique. Dans les pays que l'on cite comme modèles, les grandes universités se chargent d'enseigner ces sciences ; elles ont des chaires spéciales occupées par les hommes les plus distingués et les mieux rémunérés. Quoiqu'il en soit, s'il faut dans la poursuite du commerce et de l'industrie une instruction supérieure, l'Etat pourrait y voir, car nul ne soutiendra que le clergé seul soit tenu de nous donner des savants.

Au fait, l'instruction commerciale ne nous manque pas, et de bons esprits commencent à craindre même qu'elle ne soit

déjà trop répandue et qu'elle ne constitue une menace de dépeuplement pour nos campagnes. A l'encombrement des professions viendrait donc s'ajouter l'encombrement des carrières commerciales.

Nos jeunes gens apprennent l'anglais dans ces maisons d'instruction commerciale, à Montréal, à Ottawa et à Québec ; c'est la règle générale. Dans nombre de cas, ils le savent aussi bien que le français, et c'est précisément à cause de leur connaissance complète des deux langues que l'on voit nos compatriotes en très grand nombre dans les maisons anglaises de détail. Ils n'occupent pas, il est vrai, des postes bien nombreux dans les grandes exploitations, mais cela n'est pas dû à la faiblesse de leurs études : c'est que les grandes compagnies de chemins de fer et d'assurances, les banques les plus importantes en général appartiennent au capital anglais, qui, on le conçoit, ne donne pas toujours la préférence à nos nationaux.

Exagérant les besoins de l'instruction commerciale, chacun veut y pousser son enfant jusqu'au plus haut degré, vise trop haut et manque le but. Au sortir de l'école, le savant élève, déjà assez âgé, n'aime pas toujours se soumettre à l'apprentissage du commerce qui vaut mieux encore que l'instruction commerciale elle-même. L'apprentissage manquant, la carrière commerciale pêche par sa base. L'expérience démontre que les enfants sortis jeunes de l'école, avec un bagage de savoir souvent très léger, mais pleins de bon vouloir et d'ambition, qui viennent fièrement se placer au dernier poste, sont ceux-là mêmes qui réussissent, qui grandissent tranquillement et finissent par arriver à la tête des entreprises les plus vastes et les plus complexes. Ce sont les *young men*.

En Angleterre, les plus grandes familles ne craignent pas d'assujettir leurs enfants, dès l'âge le plus tendre, aux plus

rudes apprentissages. Ici même, si on voulait nommer ceux de nos plus grands citoyens qui ont eu les plus modestes commencements, leurs noms couvriraient des pages entières. Un peu partout, mais en Amérique principalement, les grandes fortunes comme les hautes positions appartiennent aux hommes de tête et d'énergie, la science venant en second lieu. Tout cela me conduit à dire qu'on a tort de surfaire l'importance de l'instruction commerciale poussée jusqu'aux plus hauts degrés, car elle n'est pas nécessaire à la masse de la population. Elle ne peut être que le lot du petit nombre quand on le compare aux classes ouvrières et agricoles.

Dans une société bien organisée l'instruction doit être en rapport, en harmonie avec l'état du plus grand nombre. Voilà ce qu'ont bien compris les Etats-Unis en fondant leurs nombreuses écoles industrielles destinées à donner une instruction qui tient le milieu entre la supérieure et l'élémentaire, instruction la mieux appropriée à tous ceux qui embrassent les arts mécaniques ou l'état d'agriculteur.

Dès 1862 le Congrès statuait que chaque Etat recevrait autant de fois 30,000 acres de terre qu'il enverrait de représentants à Washington, à charge de créer un fonds perpétuel pour l'entretien d'établissements d'un genre nouveau. C'était des écoles industrielles et agricoles, n'excluant pas les études scientifiques et classiques, mais donnant une part prépondérante aux études professionnelles et pratiques. Chaque Etat devait créer et soutenir au moins un de ces établissements. De ce besoin d'ouvrir à la jeunesse, sans crainte d'encombrement, le champ illimité de l'agriculture et des métiers, nous avons vu surgir partout des écoles appelées "Manual training schools," où l'on s'exerce au travail manuel tout en apprenant la lecture, l'écriture et le calcul.

Ces écoles se sont aussi multipliées en France et en Allemagne, et nous en avons chez nous qui commencent à donner des résultats satisfaisants.

V

Parlons enfin, Messieurs, de l'instruction élémentaire donnée par 729 instituteurs et 5,627 institutrices, religieux et laïques, ce qui vaut une dépense à l'Etat de \$160,000.00 et aux municipalités de \$1,434,000.00. Ces chiffres ne manquent pas d'éloquence si on les rapproche des statistiques de 1840. A cette époque nous avons seize cents écoles de tous genres fréquentées par 58,000 élèves contre 260,060 en 1890. Le progrès a donc été réel, incontestable. A-t-il atteint jusqu'à la limite de ce que l'on pourrait désirer? C'est là une autre question.

Notre instruction élémentaire constitue l'instruction générale de notre peuple, elle prépare à l'instruction commerciale et classique.

Dans le cas où l'enfant ne va pas au delà de son école de paroisse, cette instruction est-elle suffisante pour lui donner non seulement les notions indispensables d'écriture, de lecture et de calcul, mais pour lui inculper encore cet amour du travail intellectuel qui pourra le porter à rechercher l'étude et à se perfectionner à mesure qu'il avancera en âge et que les besoins de la vie se feront sentir? C'est là, il me semble, toute la question qui se dresse en face des résultats obtenus par notre système d'instruction élémentaire.

Je voudrais bien ne pas être trop sévère. Je voudrais faire large et généreuse la part du dévouement et des sacrifices de notre corps enseignant. Mais je ne puis taire cette vérité que l'enseignement donné dans un trop grand nombre de nos écoles primaires présente un côté plus defectueux encore que la faiblesse des études elles-mêmes. Nos enfants sortent des écoles, en général, sans la moindre ambition d'accroître, ni

même de conserver ce qu'ils y ont appris. Il y a plus même : on pourrait dire de plusieurs qu'ils ne songent qu'à désapprendre et à oublier.

Pourquoi cela ? On peut attribuer sans doute bien des causes à cet état de choses regrettable. On manque peut-être de mettre dans l'enseignement ce charme et cet attrait qui s'attachent aux études intéressantes. On ne multiplie peut-être pas assez les leçons de choses qui, tout en captivant l'attention de l'enfant, se gravent dans la mémoire et ouvrent sa jeune intelligence. Il n'y a peut-être pas à l'école ces dehors du bien-être, de la gaieté, du confort, qui feraient trouver une seconde maison paternelle, y attacheraient l'enfant et lui en rendraient le séjour agréable autant qu'utile et instructif.

On reproche beaucoup à nos livres d'écoles de ne pas être ce qu'il faut pour frapper l'imagination de l'enfant, pour parler à son jeune cœur et ouvrir son intelligence aux choses de la vie en commençant à lui faire bien comprendre ce qui est à sa portée. Nos institutrices n'ont peut-être pas assez de méthode, assez de science pédagogique pour remplir les fonctions aussi délicates, aussi difficiles, que celles de l'enseignement primaire.

Puis, pourquoi ne pas le dire, que pouvons-nous attendre d'institutrices qui, par exemple, sont moins bien rémunérées que les serviteurs, hommes ou femmes de peine, ne sachant ni lire ni écrire, employés aux fonctions les plus humbles du ménage ?

La moyenne de traitements pour les écoles élémentaires est moindre que la moyenne des salaires de nos domestiques. Quel encouragement y a-t-il dans ces conditions pour une jeune personne qui ne fait que se prêter à une carrière qu'elle abandonnera à la première occasion venue ?

Mais toutes ces lacunes sont pour moi d'une gravité secondaire. Elles peuvent se combler avec le temps. Ce qui est

plus grave, ce qui réduit notre enseignement élémentaire à un état d'infériorité qu'on ne saurait cacher, c'est l'apathie générale dont il est entouré. On semble se dire que, la cotisation payée, le contribuable n'a plus rien à faire, l'action du clergé devant suffire, serait-il privé de tout autre concours de la part de ces mêmes contribuables.

Quelle différence, disent ensuite nos réformateurs, entre les résultats obtenus chez nous et chez nos voisins Haut-Canadiens et Américains ? Oui, répondrai-je, mais quelle différence aussi dans le sentiment public au sujet de l'éducation !

Quels sacrifices ne s'impose-t-on pas là-bas pour une cause que l'on regarde comme la cause de toute la nation, la cause de l'avenir du pays ? A nos côtés, l'instruction publique est l'affaire de tous et de chacun, chez nous c'est l'affaire du plus petit nombre qui encore, à l'occasion, ne manque pas de justifier son indolence en invoquant l'impossibilité du succès.

Voyez Ontario, avec son budget scolaire de \$653,161.46 pour 1892. Voyez Québec avec son budget de \$387,210.00. Voyez Ontario, avec une moyenne de traitement de \$1,065 pour les *Institutes* (Lycées), de \$813 pour les écoles supérieures (*High Schools*) et de \$386 pour les instituteurs, de \$268 pour les institutrices des écoles publiques ; pendant qu'à Québec, dans les villes, la moyenne des traitements est de \$717 pour les laïques et de \$223 pour les religieux ; dans les campagnes, de \$306 pour les instituteurs ; pour les institutrices des villes la moyenne étant de \$267 et de \$114 dans les campagnes.

Mais c'est surtout aux Etats-Unis que l'instruction est l'œuvre de toute la nation. Il n'y a pas lieu d'être surpris des progrès merveilleux que l'on pouvait constater en 1876 à l'exposition de Philadelphie.

“ S’il est un peuple qui ait tout attendu de la puissance de l’éducation”, dit M. F. Buisson, dans son rapport sur l’instruction primaire à l’exposition universelle de Philadelphie, “ qui ait intimement uni ses destinées nationales au développement de ses écoles, qui ait fait de l’instruction publique la garantie suprême de ses libertés, la condition de sa prospérité, la sauvegarde de ses institutions : c’est assurément le peuple des Etats-Unis.

“ Ce rôle assigné à l’école dans la vie sociale, a été de tout temps le premier trait caractéristique que les étrangers ont remarqué dans les mœurs américaines. Et à mesure que les Etats-Unis grandissent, cette sollicitude pour l’éducation de la jeunesse, loin de se démentir, entre davantage dans l’esprit public et se traduit en actes plus décisifs.

“ Ce qui pouvait paraître au début un élan passager d’enthousiasme, un généreux entraînement, a pris avec le temps toute la force d’une conviction raisonnée, ou, plutôt d’une certitude positive. Ce n’est plus l’œuvre de quelques philanthropes, de quelques sociétés religieuses, c’est un service public pour lequel les Etats, les communes, les villes inscrivent dans leurs budgets ordinaires des sommes qu’aucun pays au monde n’avait imaginé jusque-là de consacrer à l’éducation. Loin de se rétrécir le plus possible en s’enfermant dans les limites du strict nécessaire, de l’éducation élémentaire et obligatoire, cette générosité va jusqu’à déclarer libres, c’est-à-dire gratuits pour tous et pour toutes, les établissements d’enseignement primaire supérieur et même d’enseignement secondaire. Pour ordonner cette conduite, la loi et les mœurs sont d’accord, l’opinion publique approuve, exige même ces sacrifices : tant il est devenu évident à tous les yeux que l’avenir du peuple américain sera ce que le feront ses écoles.”

\*  
\* \*

Je termine ici ces remarques trop longues, je l'avoue, mais moins longues pourtant que les critiques acerbes de nos réformateurs.

J'ai voulu dire la vérité telle que j'ai cru la voir, la vérité sans flatterie et sans faiblesse.

Notre éducation, considérée dans son ensemble, est pure, élevée. Examinée par le menu de l'enseignement, elle peut laisser à reprendre, à améliorer. Faut-il pour cela travailler à semer le découragement dans la population, s'évertuer à démontrer que nous avons fait fausse route, et que l'éducation publique chez nous est à peine sortie de l'enfance ?

Le progrès ne viendra pas des disputes, des querelles, des pamphlétaires, mais de la réflexion froide et calme des autorités prêtant main forte à l'action des hommes sincères pour assurer une chose toute simple : conserver ce qui est bon, tout en amendant avec prudence ce qui a besoin de perfectionnement.

L'éducation religieuse nous a sauvés parce qu'elle fut et qu'elle est restée nationale en même temps. Mettez à sa place la science moderne, sans élan, sans générosité, la science du tout pour les écus, et craignez que nous ne tombions victimes de ce puissant dissolvant.



88370

v

